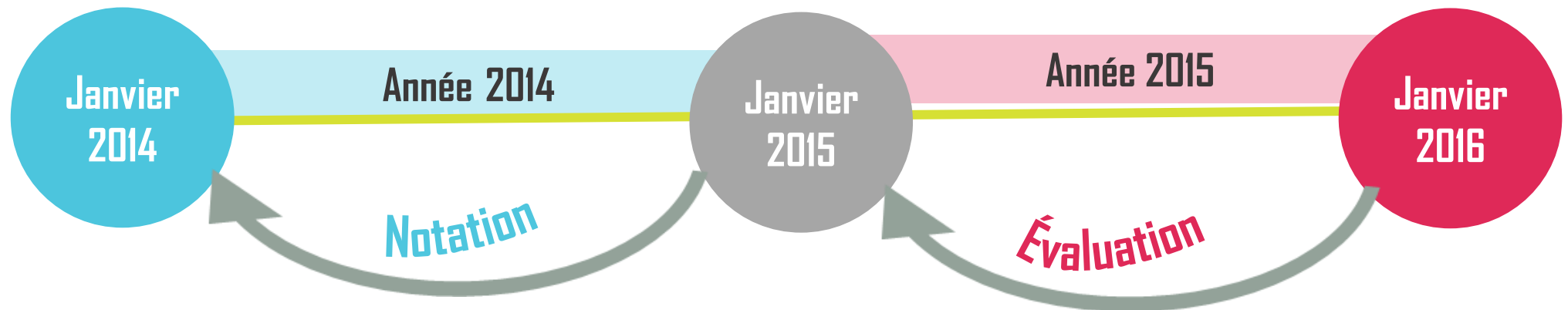


# PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

## Guide à l'attention des agents évalués

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'entretien professionnel **remplace définitivement**  
la notation à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2015**  
pour les agents **titulaires**



# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Qui est évalué ?



**Les agents titulaires,**  
*Sauf si la collectivité décide de l'étendre  
à tous les agents*

Qui va m'évaluer ?



**Le supérieur hiérarchique  
direct.**

*C'est la personne qui organise et supervise, au  
quotidien, votre travail.*

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Où l'entretien se déroule-t-il ?

Dans un endroit **calme** pour une relation de travail constructive.

Toutes les dispositions doivent être prises pour **éviter d'être dérangé**.

Le lieu doit offrir des **garanties de confidentialité**.

Combien de temps dure l'entretien ?

Pour être efficace, l'entretien doit avoir une **durée suffisante**.

Celle-ci peut varier entre **1h00 et 1h30** selon les situations.

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

L'entretien professionnel porte **principalement** sur :

- Les **résultats professionnels** obtenus
- La **détermination des objectifs** de l'année à venir
- La **manière de servir**
- Les **acquis de l'expérience**
- Les **capacités d'encadrement** (le cas échéant)
- Les **besoins de formation**
- Les **perspectives d'évolution** professionnelle

L'évaluateur doit faire la synthèse de l'entretien sur la fiche d'entretien = **le compte rendu**

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

## QUELQUES CONSEILS AVANT L'ENTRETIEN

**Ne soyez pas stressé** : *votre évaluateur n'est ni un juge, ni un examinateur. L'évaluation est un échange entre deux professionnels.*

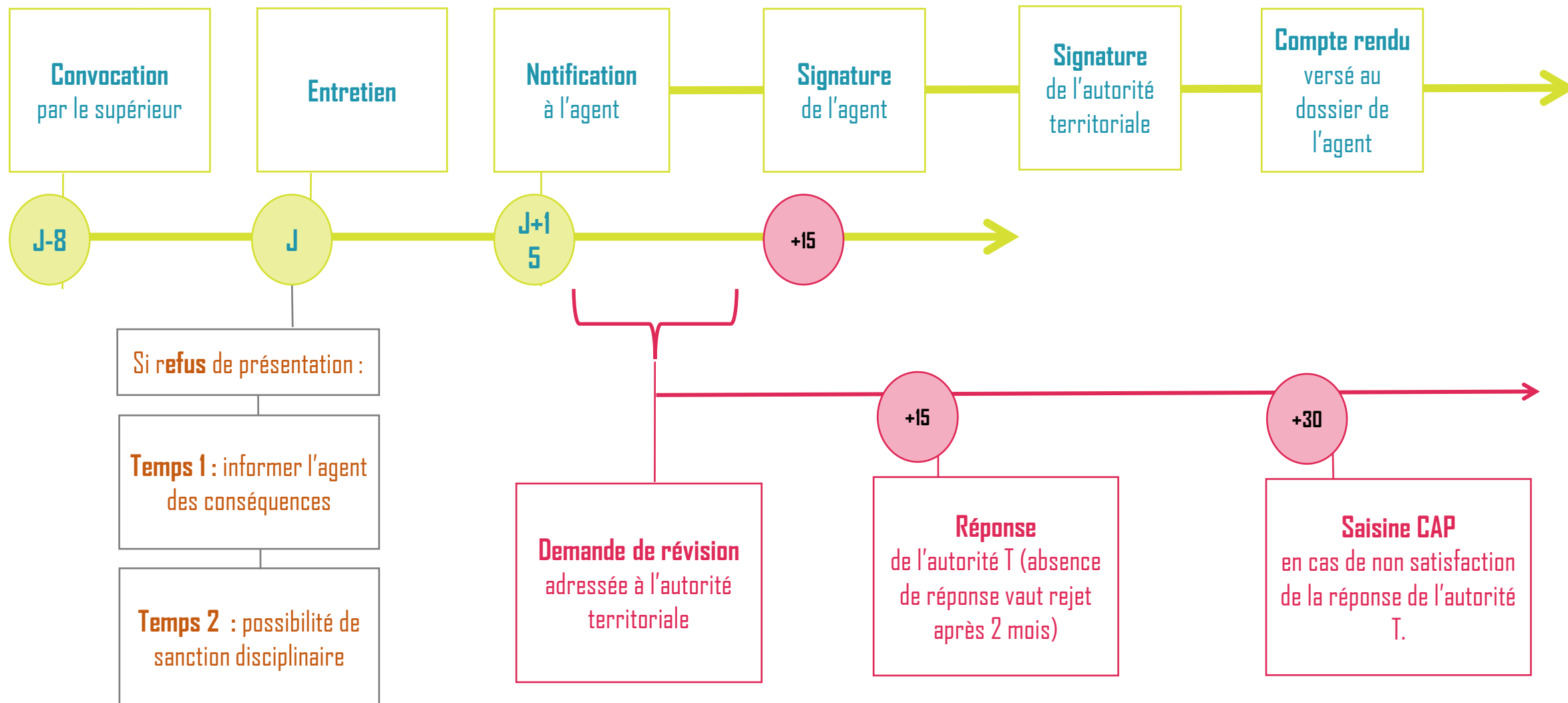
**Préparez votre entretien** : *faites le bilan de votre travail en utilisant les supports joints. Réfléchissez à vos regrets, attentes, perspectives, besoins en formation...*

**Exprimez-vous librement** : *formulez des propositions d'amélioration du travail, sachez reconnaître vos erreurs ou difficultés pour en expliquer les causes, demandez à votre évaluateur d'éclaircir certains aspects de vos missions que vous n'auriez pas compris.*



En cas de problèmes, n'attendez pas l'entretien annuel d'évaluation pour  
les aborder avec votre supérieur.

# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL : les étapes



# L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL



L'entretien professionnel,  
c'est...

- un moment privilégié d'écoute, de dialogue et de réflexion.
- un bilan objectif du travail effectué : analyse des réussites et des difficultés rencontrées, recherche de solutions.
- la préparation de l'année à venir et la définition de nouveaux objectifs à atteindre.



L'entretien professionnel,  
ce n'est pas...

- la résolution d'un problème ponctuel.
- un procès, un règlement de compte, un monologue.
- le seul moment de communication : la communication entre votre évaluateur et vous-même doit avoir lieu chaque fois que le besoin s'en fait ressentir.